

CAHIER DES CHARGES « ETINCELLE D'OR 2006 »



Lieu du concours	<p>CPS Avenue Antoon Van Oss, 1 Bp 4, 1120 BRUXELLES (Neder-over-Heembeek) tél.: 02/520.56.58 www.c-p-s.be</p> <p>Personne de contact : Monsieur Marc HELLIN</p>
Dates du concours	<p>Groupe 1 : du 27 au 31 mars 2006 de 9 heures à 16 heures 30 Groupe 2 : du 24 au 28 avril 2006 de 9 heures à 16 heures 30 Groupe 3 : du 8 au 12 mai 2006 de 9 heures à 16 heures 30</p>
Options et années d'études concernées	<ul style="list-style-type: none"> - 7ème PB Complément en chaudronnerie - 7ème PB Complément en soudage sur tôles et sur tubes - 6ème P Métallier soudeur / Métallièrè soudeuse
Portée du concours	Le profil de formation du " Métallier-soudeur / Métallièrè-soudeuse "
Formes d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignement secondaire de plein exercice - Enseignement secondaire en alternance
Nombre d'élèves	L'épreuve est ouverte à tous les élèves de ces années d'études en Communauté française.
Conditions de participation	<p>Avoir conclu l'accord de collaboration «IFPM Enseignement» Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez contacter Géraldine HENREAUX au 081/700.174</p>

**Fiche d'inscription
au concours**

Pour le 15 janvier 2006 :

La fiche d'inscription, dûment complétée et signée est adressée par courrier, courriel ou par fax :

- **Pour l'Enseignement de la Communauté française :**
à Monsieur Jacques DEPREZ
Chargé de mission
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 - 1000 BRUXELLES
Email : jacques.deprez@cfwb.be
Fax : 02/690.81.35
- **Pour la FESeC :**
à Monsieur Jacques SNACKERS
Responsable du secteur industrie à la F.E.Se.C.
Rue Marchand, 36 – 4684 HACCOURT
Tél. : 04/379.27.62
Email : jacques.snackers@freebel.net
- **Pour le CPEONS :**
à Monsieur François VRANCKEN
Chargé de mission
Rue des Minimes 87-89 – 1000 BRUXELLES
Fax : 02/504.09.38
Email : fv.cpeons@brunette.brucity.be

Les représentants des réseaux d'enseignement communiqueront la liste des participants et les fiches d'inscriptions au secrétariat de l'IFPM pour le **31 janvier 2006** au plus tard.

Important : Tous les candidats inscrits devront se présenter le premier jour munis de leur carte d'identité. Une photocopie de celle-ci sera réalisée et conservée par l'IFPM. Tout candidat qui ne sera pas en possession de sa carte d'identité le premier jour se verra refuser l'accès à l'ensemble de l'épreuve (présélection, stage, et épreuve). En outre, l'IFPM ne prendra pas en charge les frais liés à son déplacement. Le cas échéant, l'exclusion d'un candidat est irrévocable et sans appel.

QUATRE ETAPES LA SÉLECTION, LE STAGE, LE CONCOURS ET LA MISE A L'HONNEUR DES LAUREATS

ETAPE 1 - LA SÉLECTION

Les épreuves de sélection auront lieu dans un des centres suivants :

<p>TECHNIFUTUR</p> <p>Liège Science Park Rue Bois Saint-Jean, 15-17 4102 SERAING Tél. : 04/382.45.90</p> <p>www.technifutur.be</p> <p>Personne de contact : Mr Genaro ROCHA</p>	<p>CPS</p> <p>Avenue Antoon Van Oss, 1 BP 4 1120 BRUXELLES (Neder-over-Heembeek) tél.: 02/520.56.58</p> <p>www.c-p-s.be</p> <p>Personne de contact : Mr Marc HELLIN</p>	<p>IRIS TECH +</p> <p>Rue Saint Denis, 95 1190 BRUXELLES Tél. : 02/340.07.80</p> <p>www.iristech.be</p> <p>Personne de contact : Mr Michel LEGEIN</p>	<p>TECHNOFUTUR INDUSTRIE (département Métal) Quai du Pont Canal, 5</p> <p>7110 STREPY - BRACQUEGNIES Tél : 064/31.20.75</p> <p>www.tfindustrie.be</p> <p>Personne de contact : Mr André DETILLEUX</p>
---	---	--	---

Les épreuves de sélection auront lieu le
lundi 13 mars 2006
de 8 heures 30 à 12 heures (et, en fonction du nombre de candidats, de 13h à 16h30)

Une mise en condition est prévue avant de débiter la réalisation de la pièce de sélection.

Remarque :

L'IFPM se réserve le droit de limiter le nombre d'inscriptions en cas de nécessité.
D'autres informations peuvent être demandées à l'IFPM auprès de Mlle Géraldine HENREAUX au 081/700.174

- Les équipements sont mis à la disposition des enseignants et des élèves par le centre de formation hors moyens de protection individuelle (vêtements de travail, chaussures de sécurité, gants de protection, casque de soudage, lunettes de sécurité ...).
- Les élèves sont accompagnés par leur professeur. Tout manquement à cette condition sera communiqué à l'IFPM et aux représentants des réseaux d'enseignement concernés et pourra aboutir à la non-sélection du jeune pour l'épreuve finale.
- Tout problème de comportement ainsi que toute dégradation de matériel lors du stage seront signalés en comité d'accompagnement IFPM-Enseignement et pourront aboutir à une sanction.
- Les frais de déplacement des enseignants et des élèves sont pris en charge par l'IFPM formation à **condition que ces déplacements soient effectués en transports en commun.**
Dans ce cas uniquement, la note de frais accompagnée des justificatifs est à envoyer à **l'IFME asbl Emploi et Formation des Groupes à risque**, Diamant Building 80, Boulevard Reyers à 1030 Bruxelles. Seuls les titres de transport originaux seront pris en compte pour le remboursement.
- Ne sont PAS pris en charge par les organisateurs : les frais de repas et de boissons, ainsi que les frais liés aux déplacements effectués en voiture.
- L'épreuve de sélection est une épreuve pratique, les jeunes seront amenés à réaliser 3 pièces au sein d'un des 4 centres de formation. Ces pièces seront ensuite transmises pour le **14 mars** (au plus tard) au CPS **par les centres de formation** en vue d'être corrigées.
- Critères de sélection :
Voir le règlement du concours.

Tout élève qui aura un minimum de 60% à l'épreuve de sélection obtiendra un « Passeport sectoriel » attestant sa réussite de la sélection « Etincelle d'or ». Il sera convié à la suite de l'épreuve.

ETAPE 2 : LE STAGE DE FORMATION ET LE CONCOURS

<p>Dates des stages au CPS :</p> <p>Groupe 1 : du 24 au 28 avril 2006 de 8 heures 30 à 16 heures</p> <p>Groupe 2 : du 8 au 12 mai 2006 de 8 heures 30 à 16 heures</p> <p>Groupe 3 : du 27 au 31 mars de 8 heures 30 à 16 heures</p>	
Modalités pratiques d'organisation du stage	<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements sont mis à la disposition des élèves par le centre de formation hors moyens de protection individuelle (vêtements de travail, chaussures de sécurité, gants de protection, casque de soudage, lunettes de sécurité ...). - Les élèves sont accompagnés par leur professeur. Tout manquement à cette condition sera communiqué à l'IFPM et au représentant du réseau d'enseignement concerné et pourra aboutir à la non-sélection du jeune pour l'épreuve finale. - Tout problème de comportement ainsi que toute dégradation de matériel lors du stage seront signalés en comité d'accompagnement IFPM-Enseignement et pourront aboutir à une sanction. - Les frais de déplacement des enseignants et des élèves sont pris en charge par l'IFPM formation à condition que ces déplacements soient effectués en transports en commun. Dans ce cas uniquement, la note de frais accompagnée des justificatifs est à envoyer à <u>l'IFME asbl Emploi et Formation des Groupes à risque</u>, Diamant Building 80, Boulevard Reyers à 1030 Bruxelles. Seuls les titres de transport originaux seront pris en compte pour le remboursement. - Ne sont PAS pris en charge par les organisateurs : les frais de repas et de boissons, ainsi que les frais liés aux déplacements effectués en voiture.
Compétences professionnelles essentielles visées	Les trois procédés de soudage (électrode enrobée, TIG, semi-automatique), les deux types de joint sur tôles et sur tubes (acier, inox, aluminium) en toutes positions .
Lieu où est organisé le concours	<p>CPS</p> <p>Avenue Antoon Van Oss, 1 BP 4,</p> <p>1120 BRUXELLES (Neder-over-Heembeek)</p> <p>Tél. : 02/520.56.58</p> <p>www.c-p-s.be</p> <p>Personne de contact :</p> <p>Monsieur Marc HELLIN</p>
Composition du Jury	Le jury sera constitué par le CPS.
Critères et modes de l'évaluation	Une information complémentaire vous sera transmise ultérieurement.
Reconnaissance des capacités	Tout élève qui obtient un agrément minimum obtient un « Passeport sectoriel » attestant sa réussite du concours « Etincelle d'or ». Il reçoit un prix lors de la mise à l'honneur des lauréats. A agrément égal, le pourcentage est prépondérant dans le classement.

ETAPE 3 : LA MISE A L'HONNEUR DES LAUREATS

Lieu où est organisé la mise à l'honneur	Salon CHARLEROI-POSITIVE Palais des Beaux Arts Place du Manège, 1 6000 Charleroi
Personne de contact	Technopass – 081/700.174
Dates	L'événement aura lieu le 23 mai 2006. Un courrier d'invitation sera envoyé début mai.
Modalités organisationnelles	Les prix, les titres de reconnaissance des capacités et les résultats sont uniquement remis en séance académique par l'IFPM. Les lots resteront à la disposition des lauréats pendant 6 mois à dater de la proclamation des résultats et pourront être retirés à l'adresse suivante : IFPM Diamant Building Boulevard A. Reyers, 80 1030 BRUXELLES 02/706.81.86 Passé ce délai, l'IFPM se réserve le droit d'intégrer les lots dans d'autres actions.

FICHE D'INSCRIPTION « Etincelle d'or 2006 »

à renvoyer au responsable de votre réseau pour le 15 janvier 2006

LIEUX DE LA SELECTION

Par un numéro (de 1 à 4) veuillez indiquer votre choix par ordre de préférence. En fonction des disponibilités d'organisation, l'IFPM se réserve le droit de modifier votre choix.

TECHNIFUTUR

Liège Science Park - Rue Bois Saint-Jean, 15-17 - SERAING

TECHNOFUTUR INDUSTRIE (département Métal)

Quai du Pont Canal, 5 - 7110 STREPY - BRACQUEGNIES

IRIS TECH +

Rue Saint Denis, 95 - 1190 BRUXELLES

CPS

Avenue Antoon Van Oss, 1 BP 4 - 1120 BRUXELLES (Neder-over-Heembeek)

LIEU DU STAGE

CPS

OPTIONS

Veuillez indiquer votre année d'études par une croix dans la case correspondante.

– 7ème PB Complément en chaudronnerie

– 7ème PB Complément en soudage sur tôles et sur tubes

– 6ème P Métallier soudeur / Métallièrè soudeuse

DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Nom de l'établissement :

Réseau d'enseignement :

Adresse :
.....
.....

Tél. :
Fax :
e-mail:

Nom du Directeur(trice) :
Nom du chef d'atelier concerné :

Nom du(es) professeur(s) accompagnant les jeunes :
.....

Adresse :
.....
.....

Tél. :
GSM :
Fax :
e-mail:

NOMS DES ELEVES CANDIDATS AU CONCOURS

Important : Tous les candidats inscrits devront se présenter le premier jour munis de leur carte d'identité. Une photocopie de celle-ci sera réalisée et conservée par l'IFPM. Tout candidat qui ne sera pas en possession de sa carte d'identité le premier jour se verra refuser l'accès à l'ensemble de l'épreuve (présélection, stage, et épreuve). En outre, l'IFPM ne prendra pas en charge les frais liés à son déplacement. Le cas échéant, l'exclusion d'un candidat est irrévocable et sans appel.

Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse

A inscrire selon l'ordre de priorité de participation

- J'autorise l'IFPM à utiliser les coordonnées des élèves dans le cadre des procédures de recrutement
- Je n'autorise pas l'IFPM à utiliser les coordonnées des élèves dans le cadre des procédures de recrutement

Déclare accepter les conditions telles que décrites dans le cahier des charges du concours Etincelle d'or 2006

Date :

Cachet de l'école et signature¹ :

¹ du Directeur ou, par délégation, du coordonnateur, du chef d'atelier ou du professeur